



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Adoption du plan de retour à l'équilibre budgétaire 2016-2017

Rimouski, le 16 septembre 2014 – À l'ajournement de la séance ordinaire du 25 août tenu le 15 septembre 2014, le conseil des commissaires a adopté le plan de retour à l'équilibre budgétaire 2016-2017. Ce plan doit être acheminé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour le 15 septembre.

Ce plan était une des conditions déterminées par le MELS lorsqu'il a autorisé la Commission scolaire (CS) des Phares a adopté un budget déficitaire de 4,37 M\$ pour l'année 2014-2015. Le MELS a imposé à la CS des Phares qu'elle diminue ses dépenses d'un montant de 842 129 \$ d'ici le 30 juin 2015 afin de ramener le déficit de 4,37 M\$ à 3,528 M\$ dès le 30 juin 2015.

Le plan de retour à l'équilibre budgétaire qui a été adopté prévoit donc une réduction des dépenses de 842 129 \$ pour 2014-2015. Notons d'entrée de jeu qu'aucune compression n'est faite dans l'enveloppe prévue pour l'achat de livres de bibliothèque. De plus, aucun circuit de transport scolaire parmi ceux existant actuellement n'est touché. Les ressources aux élèves HDAA ne sont pas affectées, les plans d'effectifs de ces catégories de personnel qui ont été adoptés demeurent inchangés pour 2014-2015. Le détail de cette réduction est le suivant :

- Correction d'un montant erroné dans les calculs de base :	Économie : 90 585 \$
- Participation des services de garde au retour à l'équilibre budgétaire :	Économie : 94 524 \$
- Promotion de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes :	Économie de 7 252 \$ sur une enveloppe de 24 173 \$
- Aide aux devoirs :	Économie de 44 665 \$ sur une enveloppe globale de 148 884 \$
- Ajout de ressources éducatives :	Économie de 53 818 \$ via un statu quo sur l'embauche de ressources
- Agir autrement :	Économie de 105 655 \$ sur une enveloppe globale de 352 179 \$

- Activités parascolaires au secondaire :	Économie de 24 935 \$ sur une enveloppe globale de 83 118 \$
- Prévention et action pour contrer l'intimidation et la violence à l'école :	Économie de 13 129 \$ sur une enveloppe globale de 43 764 \$
- Programme école en forme et en santé :	Économie de 9 357 \$ sur une enveloppe globale de 25 358 \$
- Ajout de ressources professionnelles en gestion de l'informatique :	Économie de 24 435 \$
- Arrêt d'un projet particulier :	Économie de 10 000 \$
- Réduction des frais de déplacement à l'extérieur du territoire :	Économie de 30 000 \$ sur un budget de 70 406 \$
- Non remplacement lors d'absence de certains membres du personnel (cadre, professionnel, soutien) :	Économie de 118 102 \$
- Réduction dans l'octroi de : <ul style="list-style-type: none"> o Surcroit de travail : o Temps supplémentaire : o Dépenses de relations publiques : o Publicité : o Perfectionnement des cadres : o Frais légaux : o Budget de la direction générale : 	Économie de 33 000 \$ Économie de 20 000 \$ Économie de 7 800 \$ Économie de 26 000 \$ Économie de 12 600 \$ Économie de 30 000 \$ Économie de 11 600 \$
- Volet d'amélioration et d'optimisation ou statu quo (entretien, réparation, impression couleur, dépenses énergétiques) :	Économie de 74 672 \$

Quant aux années 2015-2016 et 2016-2017 du plan de retour, un ensemble de mesures est considéré. Toutefois, les instances gouvernementales ayant déjà indiqué que de nouvelles compressions s'ajouteraient à celles annoncées, le plan de retour à l'équilibre pour ces années devra éventuellement être refait complètement pour y intégrer ces nouvelles données.

-30-

Sources : Jean-François Parent
Directeur général
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes.

La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.